



**ENSEMBLE
IMAGINONS
UNE PROMENADE
POUR TOUS**

**RÉUNION DE CONCERTATION
7 décembre 2010**



LES QUAIS



LES LIEUX DE VIE



LES BERGES



LES OBJECTIFS PRIORITAIRES

- Un cadre de vie durable
- Une promenade accessible à tous
- Des circulations douces et une place faite aux vélos
- Une limitation de la vitesse et un stationnement organisé
- Une prise en compte des activités culturelles, économiques, de loisirs et sportives
- Des aménagements spécifiques et thématiques
- Des berges renaturées et retrouvées



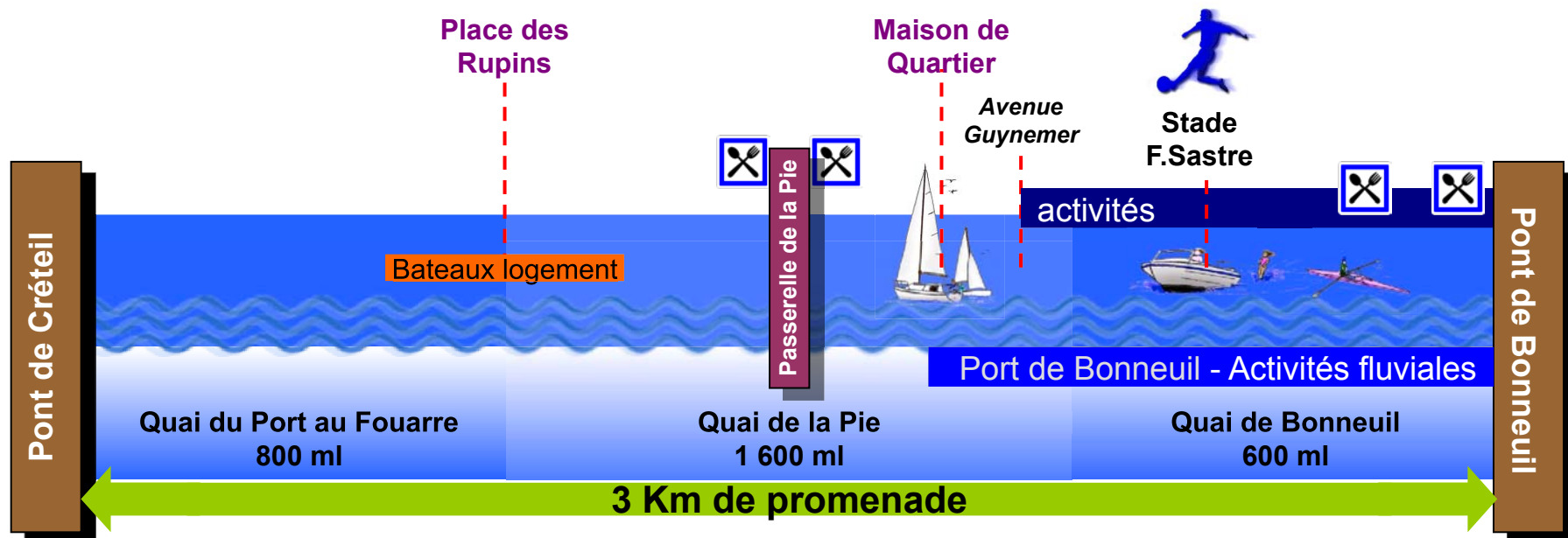
UN CADRE DE VIE EXISTANT

4

Aménagement des quais et des berges entre les ponts de Bonneuil et de Créteil



- 3 km de berges et de quais à aménager
- 4 lieux de vie (le Square des Rupins, la Passerelle de la Pie, la base nautique et la Maison de Quartier de La Pie)
- Des activités commerciales à préserver
- Des activités sportives



Méthode et calendrier de réalisation

2008	2009	2010	2011	2012	2013
ETAT DES LIEUX INITIAL (Topographie, géotechnique, bathymétrie, circulation, environnement, etc.)					
SCHÉMA DIRECTEUR CONCOURS D'IDÉES RECHERCHE DE SUBVENTIONS		FAISABILITÉS ET PROJET D'AMENAGEMENT Plusieurs scénarios et bilan 0			
RETROCESSION DES QUAIS (Août 2010)			En cours		
CONCERTATION – Phase 1 Rencontres avec associations et riverains. Questionnaire en ligne		CONCERTATION – Ph 2 Réunions publiques, site internet, exposition, questionnaire et urne			
Travaux de sécurisation et d'expérimentation des quais Création de plateaux surélevés Square des Rupins et R. Bayon, adoucissement des dos d'âne existants, renforcement de la signalisation, radar pédagogique, feu tricolore à commande face au club aviron, tests d'aménagements vélos		Travaux d'entretien de la chaussée (nids de poules)		PROCÉDURES ADMINISTRATIVES Étude d'impact, Enquête publique, appel d'offre	
		Travaux concessionnaires Enfouissement des réseaux ERDF - Mise en conformité des branchements eaux usées / pluviales – Modernisation du réseau d'eau potable			
		Démolition de la salle polyvalente		Reconstruction partielle du mur anti- cruie (500 ml)	
		Reconstruction de la salle polyvalente Maison de quartier de La Pie			
1^{ère} TRANCHE DE TRAVAUX					

Réalisé

Réalisé

Réalisé

Réalisé

Réalisé

Réalisé

En cours

En cours

Réalisé

En cours

En cours

DES RÉFLEXIONS EN COURS NOURRIES PAR LA CONCERTATION

LES HYPOTHÈSES DE PARTAGE DE LA VOIRIE

Aménagement des quais et des berges entre les ponts de Bonneuil et de Créteil

Hypothèse 1

Réalisation sur 2,4 Km cumulés d'une voie à double sens avec bandes cyclables suggérées sur chaussée nécessitant une emprise totale de 10,30 m de largeur

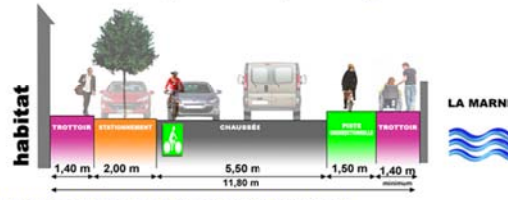


- Sur les 0,6 Km restant : 2 variables d'ajustement le stationnement et le trottoir côté Marne
- Un espace végétalisé entre trottoir et chaussée sur environ 950 ml (dont 500 ml existants)



Hypothèse 2

Réalisation sur 1,5 Km cumulés d'une voie à double sens avec bande cyclable suggérée côté habitations et une piste cyclable unidirectionnelle côté Marne nécessitant une emprise totale de 11,80 m de largeur

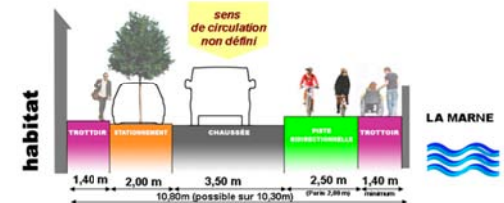


- Sur les 1,5 Km restant : 3 variables d'ajustement le stationnement, la piste cyclable et le trottoir côté Marne
- Un espace végétalisé entre trottoir et chaussée sur environ 870 ml dont 500 ml existants



Hypothèse 5

Réalisation d'une voie à sens unique avec piste cyclable bidirectionnelle côté Marne nécessitant une emprise totale de 10,30 à 10,80 de largeur



- Réalisable sur la totalité
- Report prévisible de la circulation sur les voies adjacentes

Hypothèse 3

Réalisation sur 1,3 Km cumulés d'une voie à double sens avec piste cyclable bidirectionnelle côté Marne nécessitant une emprise totale de 12,80 m de largeur



- Sur les 1,7 Km restant : 3 variables d'ajustement le stationnement, la piste cyclable et le trottoir côté Marne
- Un espace végétalisé entre trottoir et chaussée sur environ 210 ml au lieu de 500 ml existants



Hypothèse 4

Réalisation sur 1,4 Km cumulés d'une voie à double sens avec trottoir partagé côté Marne nécessitant une emprise totale de 12,30 m de largeur



- Sur les 1,6 Km restant : 3 variables d'ajustement le stationnement, la piste cyclable et le trottoir côté Marne
- Un espace végétalisé entre trottoir et chaussée sur environ 310 ml (au lieu de 500 ml existants)



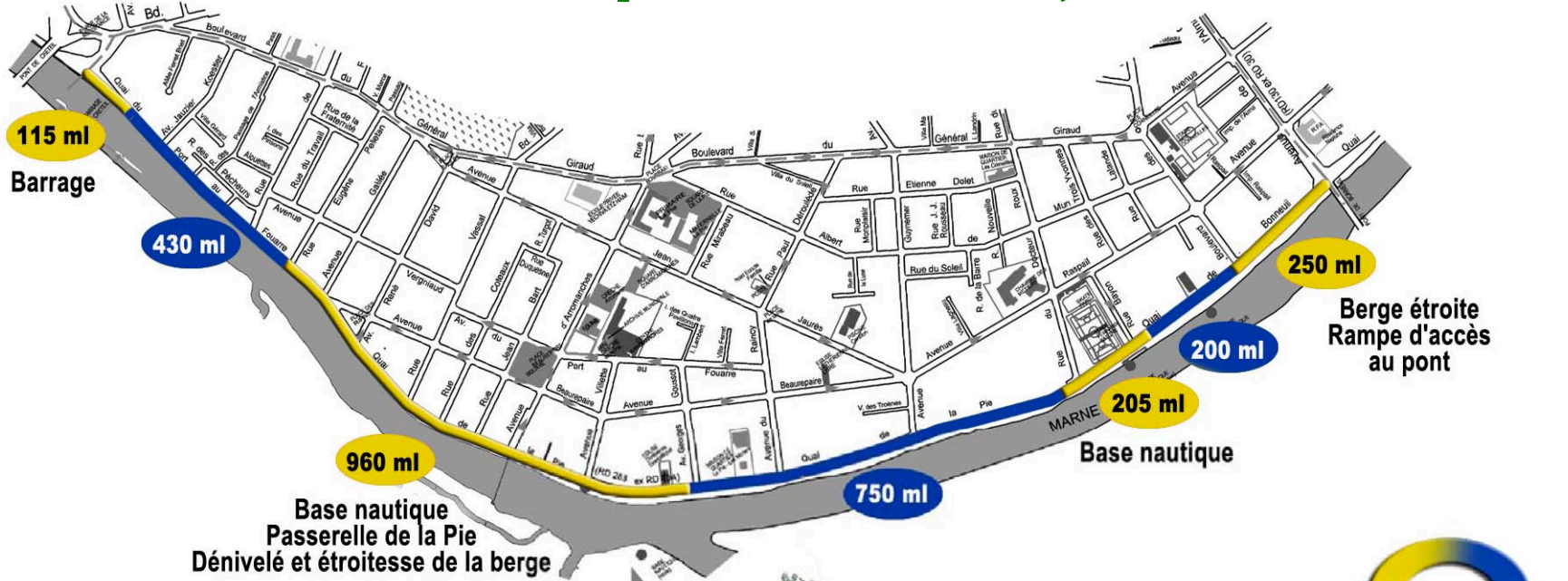
Hypothèse 6

Réalisation d'une voie à sens unique avec trottoir partagé côté Marne nécessitant une emprise totale de 10,30 m de largeur

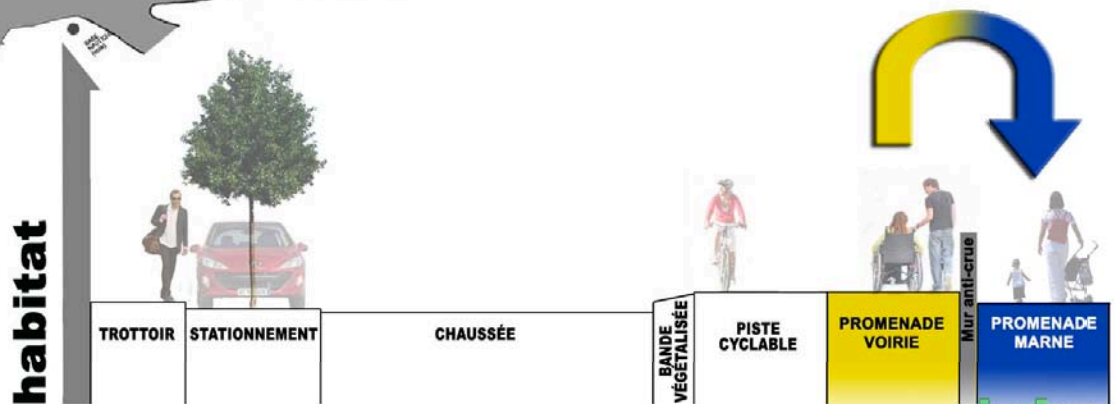


- Réalisable sur la totalité
- Report prévisible de la circulation sur les voies adjacentes

Une réalisation possible sur 1,4 Km cumulés



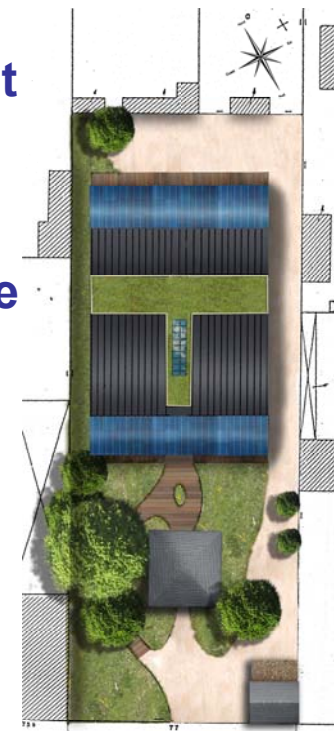
■ Promenade piétonne possible côté Marne
■ Promenade piétonne côté voirie



MAISON DE QUARTIER DE LA PIE OÙ EN EST-ON DE LA SALLE POLYVALENTE ?

Aménagement des quais et des berges entre les ponts de Bonneuil et de Créteil

- Une salle polyvalente modulable ouverte sur le jardin et prolongée d'une grande terrasse en bois
- Un jardin paysager prolongé d'un espace ouvert sur la Marne



la Marne

- Une procédure de marché public en cours
- Un permis de construire en instruction

Un accès pour tous à définir : une rampe ou un ascenseur ?

- Un escalier rénové
- Un accès handicapé par rampe (140 ml de long) ou par un ascenseur

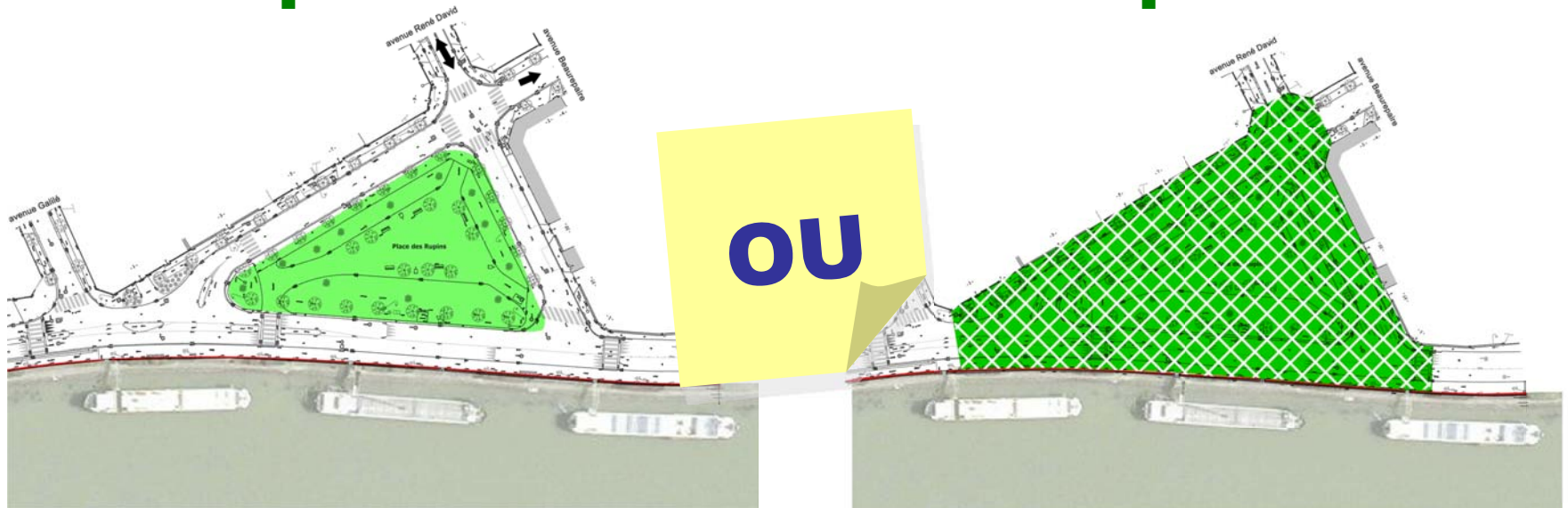


OU



- Une voirie apaisée

La place des Rupins, un espace de vie de 1800m² pour tous



■ Un espace vert indépendant de la promenade

■ Un espace vert intégré à la promenade

■ Ouverture d'une perspective depuis le square des Rupins sur la Marne

Des expérimentations sur la voirie pour réduire la vitesse



- Rétrécissement de la chaussée au droit du carrefour Georges Goussot



- Déplacement du radar pédagogique à la hauteur de la maison de quartier de La Pie

LES BERGES RENATURÉES ET RETROUVÉES

Aménagement des quais et des berges entre les ponts de Bonneuil et de Créteil

■ une biodiversité identifiée et des espèces protégées à sauvegarder

- Sterne
- Héron
- Libellule
- Faux riz, etc.



■ Une promenade pour tous sur berge

■ Une diversification des milieux propice à l'enrichissement de la biodiversité

■ 2 empreintes paysagères séparées par la passerelle de La Pie



LES BERGES RENATURÉES ET RETROUVÉES

Aménagement des quais et des berges entre les ponts de Bonneuil et de Créteil



En amont de la passerelle



*Une berge arborée avec une
végétation de bords d'eau
spontanée sur 1,8 Km*

Une berge à RENATURER

LES BERGES RENATURÉES ET RETROUVÉES

Aménagement des quais et des berges entre les ponts de Bonneuil et de Créteil



En aval de la passerelle



Une berge minérale avec une faible végétation de bords d'eau spontanée sur 1,2 Km

Une berge à RETROUVER

Des expérimentations sur berge et rivière



- Mise en place d'un îlot végétal de 25 m² sur la Marne

Pour favoriser le développement d'un milieu naturel protégé



- Mise en place d'un mur végétal sur palplanches sur 10 ml

Pour favoriser le développement d'un milieu naturel et habiller la structure verticale

Deux expérimentations innovantes subventionnées à au moins 80 %
(Région Île-de-France, Agence de l'eau, Syndicat Marne Vive, etc.)

Comment donner son avis ?



- Sur le site de la Ville : www.saint-maur.com rubrique « cadre de vie » (concertation)



- Lors des réunions de concertation, de l'enquête publique, etc.



- A la maison de quartier de La Pie : dans la boîte aux lettres près de l'exposition



- Par courrier